



## **NOS 5 PRIORITÉS DE CRISE (sanitaire) À L'UNION DES ARTISTES !**

Bonjour à toutes et à tous,

Vous lirez ci-dessous notre courrier Union des Artistes que nous avons envoyé ce jeudi 23 avril 2020 à la Ministre Linard. Il s'agit de mesures et de propositions de crise. 5 priorités urgentes, déjà !

Nous comptons évidemment l'envoyer aussi au fédéral sous peu.  
Et ensuite le partager allègrement.

Nous centrons notre énergie autour de 5 priorités urgentes pour les artistes interprètes, les auteurs et les techniciens (les personnes physiques que nous représentons majoritairement à l'Union).

Certains d'entre-vous risquent de se retrouver, dans les mois à venir dans une situation difficile.

Je peux vous garantir que l'Union des Artistes assume une veille politique et un travail au quotidien pour tout mettre en oeuvre pour protéger le mieux possible l'ensemble de nos membres mais aussi toutes les personnes physiques impactées en première ligne dans nos métiers, et toutes disciplines confondues.

### **Nous ne mettrons personne sur le côté de la route.**

**Nous gardons en mémoire les trois piliers fondamentaux qui ont structuré notre Union des Artistes depuis 1927, à savoir:**

- LA SOLIDARITÉ
- LA PHILHANTROPIE
- LA NON DISCRIMINATION

**Nous axons nos priorités (de crise) sur les axes suivants :**

- TRANSPARENCE
- EFFICIENCE
- CONCERTATION
- URGENCE

- **SOLIDARITÉ**
- **COHÉRENCE**

**Vous lirez nos 5 mesures prioritaires dans notre courrier annexé ici avec les urgences suivantes exposées en détails :**

1. **FONDS D'URGENCE DE LA FWB : TRANSPARENCE !**
2. **PHOTOGRAPHIE DES DEGATS DU SECTEUR CULTUREL : EFFICIENCE & CONCERTATION !**
3. **ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE CENTRALISÉE : URGENCE !**
4. **MESURES DE CRISE ATTENDUES DE LA PART DU FEDERAL : COHÉRENCE !**
5. **LES TRAVAILLEURS « AUTONOMES » : SOLIDARITÉ !**

## **LISEZ NOTRE COURRIER AVEC NOS 5 PRIORITÉS ICI**

*Protégez-vous et portez-vous bien,*

*Pierre Dherte, votre Président et notre Conseil d'Administration, au taquet !*

---

**Suivez-nous sur Twitter   Rejoignez-nous sur Facebook   Recommandez nous à un ami**



**UNION DES ARTISTES**

*Copyright © \*/CURRENT\_YEAR/\* \*/LIST:COMPANY/\*, Tous droits réservés*

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE asbl  
Galerie Agora - Rue Marché aux Herbes, 105/133  
1000 Bruxelles  
Permanence les lundis, mardis et jeudis de 10h à 14h  
Téléphone & Fax : + 32 2 513.57.80  
info@uniondesartistes.be  
www.uniondesartistes.be  
Banques: BE57 0000 2071 3035 - BE41 3101 6452 3810  
Numéro d'entreprise : 410.857.554

**Désinscription   Mettre son profil à jour**



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service Théâtre  
et de la Commission Communautaire française*

---